



VARAY LABORIX

Equipements de soins

GAMME AMAGNÉTIQUE

Produit : Casque anti-bruit amagnétique spécial IRM



- Permet une atténuation douce en fonction du niveau sonore ambiant.
- Stoppe les claquements produits par l'IRM tout en permettant à l'utilisateur d'entendre une conversation.
- S'adapte confortablement à un large éventail de tailles de têtes.
- Règlement Equipements de Protection Individuelle (UE) 2016/42. Sous la surveillance de l'organisme notifié.
- L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (Module D) énoncée dans la législation:
AFNOR Certification Numéro : 0333.
- L'objet de la déclaration décrit est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement Equipements de Protection Individuelle (UE) 2016/425. Le respect des exigences essentielles de santé et de sécurité applicables énoncées à l'annexe. Il a été démontré les normes harmonisées pertinentes appliquées et/ou les spécifications techniques : EN 352-1: 2002.
- Serre-tête en plastique durable et indéformable.
- Coussinets en mousse à mémoire de forme.
- Données techniques :
Tests : classe 5
SNR (dB) : 31
H (dB) : 34
M (dB) : 28
L (dB) : 21
- Conception du masque : Plastique.
- Autres matériaux : Coquille ABS, mousse de polyuréthane.

CASQUE ANTI-BRUIT AMAGNÉTIQUE SPÉCIAL IRM

Désignation

Réf. VARAY LABORIX

Réf. UGAP

Casque anti-bruit amagnétique spécial IRM - Atténuation 34 dB

IRM1236V2

